Image not found or type unknown

URGENT me faire rembourser une location d'un jour

Par **candelot wendy**, le **15/05/2017** à **05:03**

J'ai loué un endroit pour un événement qui à durée qu'une journée. La propriétaire nous a assuré qu'elle ferait un contrat, elle a réclamé un premier versement c'est à dire la moitié pour réservé l'endroit OK ! Nous avons bien discuté sur le tarif, le nombre d'invités ...

Le tarif qu'elle nous a fait c'était pour samedi 12h jusqu'à l'aube. Et elle réclamé en plus de l'argent car si les invités restés dormir sur place c'est payant elle nous a fait un calcule pour 20 personnes max OK. Sauf que la fête a terminé à 19H et nous avons quitté les lieux.

Nous avons payé une partie et puis la second prévu à la fin, le jour où nous allons devoir récupérer notre caution aussi.

Une demi heure avant l'événement, la proprio déjà été toujours sur place et ne voulait pas partir, car elle voulait nous faire un sale coup, elle nous réclame de lui régler CASH la totalité du reste de la sommes sinon elle récupère là maison. Alors que tout est installé et les invités arrivés. Nous étions coincé.

4 jours après le premier versement (Jour J de la fête), nous avons eu zéro contrat, zéro état des lieux correct,le tarif elle le décide à la tête, elle n'a pas du tout respecté les engagements certes verbaux mais nous lui avions fait confiance.

Je souhaite qu'elle nous rembourse une partie de la sommes , dont la nuit qu'elle nous a compté. ou je souhaite qu'elle me rembourse la moitié de la sommes car zéro contrat et abus de confiance.

Suis je en mesure de réclamer quoi que ce soit ? ai je des droits ? :(

MERCI DE M'AIDER

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés